



AVIS DE CONVOCATION

VERSION AMENDÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 13 septembre 2022

- > **Session de l'après-midi en présentiel**
Endroit : Bureaux du SEOM
4792, boul. Saint-Charles à Pierrefonds
- > **Session du soir en présentiel**
Endroit : Église Catch the Fire
4747, boul. Saint-Charles à Pierrefonds

DESTINATAIRES : Aux membres du SEOM
EXPÉDITEUR : David Hamel, président par intérim

Pierrefonds, le 6 septembre 2022

Le Conseil d'administration (CA) est heureux de vous convoquer à la première assemblée générale (AG) de l'année 2022-2023.

Projet d'ordre du jour

- > Mot d'ouverture
- > Nomination des présidences d'assemblée et règles de procédures
- > Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 13 septembre 2022
- > Adoption du procès-verbal du 25 mai 2022

AFFAIRES DU SEOM

- > Élection au CA (Présidence et Conseillère ou conseiller au primaire)

AFFAIRES NATIONALES

- > Entente modifiant l'Entente nationale – Déclencheur de contrat à l'EDAFP (annexe XL)
- > Amendement à l'Entente locale : renvoi et non-renouvellement

AFFAIRES DIVERSES

- > Mot de clôture et levée de l'assemblée générale

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- **Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le 12 septembre à midi.**
- Votre statut de membre sera vérifié par le personnel du SEOM. L'assemblée générale étant réservée aux membres en règle, nous pourrions vous demander de remplir un formulaire d'adhésion.
- Toute inscription acheminée au-delà de la date limite sera traitée dans la mesure du possible et pourrait occasionner des délais importants.

Confirmez votre présence au plus tard le **12 septembre à midi**
avec votre adresse courriel personnelle.

PREMIÈRE SESSION	DEUXIÈME SESSION
Exclusive aux membres de l'ÉDA et de la FP qui travaillent le soir	Pour les membres qui travaillent le jour
Lieu : Bureaux du SEOM 4792, boul. Saint-Charles, Pierrefonds	Lieu : Église Catch the Fire 4747, boul. Saint-Charles, Pierrefonds
Heure : 13 h	Heure : 17 h
Inscription : M'inscrire à la réunion de 13 h.	Inscription : M'inscrire à la réunion de 17 h

Les documents requis pour participer à l'AG seront transmis le jour de l'AG par courriel à tous les membres inscrits.

Veillez noter que **l'inscription est obligatoire pour être admis à l'AG** ainsi que pour exercer son droit de vote. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.